

## **RÉUNION DU 11 FÉVRIER 2012 AU LYCÉE HENRI IV : RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DES CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE**

Sur l'initiative de l'Association des Professeurs de Lettres et en communauté avec la Conférence des Présidents de professeurs spécialistes cette rencontre s'est tenue de 14h à 17 h. Six personnes devaient venir ; malheureusement Bruno Juillard représentant de F. Hollande et Nicolas Dupont-Aignan ont fait défaut. Étaient présents : Jean-Pierre Chevènement, en tant qu'ancien ministre de l'Éducation nationale et les représentants de François Bayrou (Sylvain Canet), de Dominique de Villepin (Françoise Forgerit) et de Jean-Luc Mélenchon (François Cocq).

Le président Vignest, après avoir présenté celles des associations de la Conférence qui étaient là, fit un bref exposé de la dégradation du service d'enseignement, et rappela les quatre points sur lesquels on interrogerait les représentants des candidats : 1) caractère national de l'enseignement ; 2) formation, recrutement et statut des enseignants ; 3) structure du système scolaire et conditions d'enseignement ; 4) contenu disciplinaire des enseignements.

### **I Caractère national de l'enseignement**

La parole est d'abord donnée à **Françoise Forgerit** : pour M. de Villepin l'institution de la république a la vocation de garantir le savoir pour tous. Trois maîtres mots : a) l'unité : concours nationaux, programmes nationaux, baccalauréats nationaux et consensuels. Il faut une nouvelle carte scolaire avec un véritable suivi des élèves et un seul interlocuteur pour les parents. b) l'égalité : un meilleur accès du savoir pour tous ; obligation scolaire de 3 à 18 ans pour égaliser les chances par rapport aux milieux défavorisés ; conservation des filières technologiques ou professionnelles. Les ZEP : actuellement trop de disparités entre ces zones ; pour éviter cela, mise en place d'un dispositif prioritaire pour les élèves en difficulté afin de les diriger vers des classes modulées de 15 à 35 élèves. c) équilibrer les établissements : émulation dans les établissements pour permettre dans les filières sélectives d'accueillir 5% des meilleurs élèves obtenant le bac. . Refus de l'autonomie des établissements car c'est un abandon de l'État ; refus de la gestion d'un établissement comme une entreprise : l'établissement n'a pas à recruter les professeurs ; refus de la concurrence entre les établissements.

**François Cocq** : Le caractère national de l'enseignement est le ciment qui lie et donne le socle à l'institution : refus de l'autonomie des établissements qui oblige à une concurrence entre établissements, élèves et disciplines. Un cadre national est nécessaire, le diplôme ne peut être délivré que par l'État. Il doit s'inscrire dans les conventions collectives pour un salaire donné pour un métier donné. Les mêmes conditions sont donc requises pour tous et toutes dans tous les

milieux géographiques ou sociaux. Garantie du brassage des niveaux et de la mixité.

**Sylvain Canet :** Avec le verbe Produire, François Bayrou a fait du verbe Instruire un pilier de son projet. La situation actuelle de l'école est grave : 300 000 élèves sortent du primaire sans étayage suffisant sur les fondamentaux : le lire, l'écrire et le compter doivent être reconstruits ; il y a accroissement des inégalités. 84% des élèves en difficulté ont des parents de milieux défavorisés. Il faut réaffirmer les fondements d'une part : la langue, premier élément pour l'élévation de l'Être et la vie en société ; la culture générale, nécessaire à la rencontre de l'autre et des civilisations. On doit rassurer et rassembler la nation autour de ses enseignants : ils ont été trop maltraités, la confiance est en berne. C'est le système qui est la cause principale de l'échec, pas les enseignants. Garantie des moyens en dotant l'Éducation nationale d'un budget stable et sanctuarisé : remplacement des départs à la retraite poste pour poste ; budget maintenu puis amélioré, quand la dette sera assainie (2016)

Nous avons d'autre part une exigence de progrès pour notre école. 50% du temps scolaire du primaire sera consacré à la langue écrite et parlée. Rétablir l'exigence de chaque niveau. Faire au primaire ce qui doit être fait au primaire, au collège ce qui doit être fait au collège et au lycée la mission incombant au lycée. Il faut reconstruire la formation, garantir le recrutement national et le statut des enseignants. L'enjeu est de garantir un service public d'éducation efficace avec les enseignants et une nation qui les considère.

**M. Chevènement :** après nous avoir remercié pour cette invitation il précise que, pour avoir été ministre de l'éducation, l'éducation nationale doit rester nationale. Tout citoyen doit être formé, le savoir est au cœur de l'école ; il faut conserver la carte scolaire, les horaires et les programmes nationaux, les examens et les concours nationaux aussi. Les projets actuels d'établissements, qui permettraient au proviseur de noter sa « marmaille de profs » ne sont pas pensables. Il souligne également le danger du pédagogisme et de la dissociation de la forme et du contenu. L'école est un système de la maternelle à l'université, où l'on se doit de repérer les handicaps précoces et d'assurer le plus tôt possible la mise à niveau pour les élèves en difficulté mais aussi de repérer les élèves qui poursuivront de longues études, comme le font déjà certains pays de l'est de l'Europe ou d'Asie.

### **Questions :**

**Association des professeurs de mathématiques :** constat de la convergence de vues à la tribune ; depuis cinq ans désengagement de l'État sur l'école. Mais divergences suite à l'enquête menée sur les réformes : elles prennent du temps mais il faudrait les accélérer ; il faut donc cesser de faire des réformes dans l'urgence.

**Association des professeurs de philosophie :** il y a une augmentation des heures « flottantes » et réduction du temps disciplinaire, donc des inégalités ; le pouvoir des recteurs : les IPR sont à leur botte et il n'y a plus de budgets pour

inspecter ; qu'en est-il pour l'avenir ? Le classement PISA : réduire l'ensemble des savoirs au profit des compétences ?

**Réponses :**

**F. Forgerit :** on se demande qui fait les programmes ; pourquoi ne pas les faire voter par l'Assemblée nationale ? Cette réponse est loin de rallier les suffrages de la salle.

**S. Canet :** Le ministère doit réfléchir et écrire les programmes avec les enseignants en suivant des règles de faisabilité et de simplicité. On peut de surcroît organiser l'adhésion de la nation à ce projet par un geste symbolique important : Donner rendez-vous à la représentation nationale pour solennellement échanger sur nos objectifs et les principes de ces programmes. Pas de changement concernant le rôle des recteurs. Enquête PISA : ce sont des données utiles pour évaluer notre système éducatif ; les savoirs restent fondamentaux pour nous.

**J.-P. Chevènement :** Le système PISA est imprécis car les critères sont flous:ils définissent non des niveaux de connaissances mais des compétences. C'est le ministre qui doit relire les programmes avant de les publier. Il faut être vigilant sur l'intervention des collectivités locales ou régionales. Les IPR devraient dépendre des inspections et non du recteur.

**F. Cocq :** L'évaluation PISA de l'OCDE rend les parents consommateurs et est utilisé de la même façon que le sondage pour démolir le service public ou privilégier le privé. Il faut abroger les réformes concernant les universités et les écoles et autres établissements ECLAIR. Les IPR devraient dépendre de l'inspection et non du recteur qui est un homme politique et non un homme de terrain.

## **II Formation, recrutement et statut des enseignants**

Ce thème est abordé par la question sur le maintien des concours nationaux ou les Master.

**F. Forgerit :** La formation doit être sous la responsabilité de l'université ; les concours, nationaux, doivent valider des savoirs scientifiques. CAPES et agrégation ont des programmes communs, écrits en avril et oraux en juin. Après le concours, classe en exercice en alternance avec la formation ; pour une première affectation nécessité d'un tuteur dans l'établissement ; enfin il faut une aide financière pour préparer les concours.

**F. COCQ :** Les professeurs doivent rester dans leur rôle de professeurs et il faut rétablir les postes de personnel (ATOS, infirmières etc.) pour que les professeurs puissent se concentrer sur leur métier, c'est-à-dire la transmission des savoirs. Actuellement la formation est réduite ; donc il faut une nouvelle réforme qui lie formation de haut niveau dans la discipline, formation professionnelle et recherche. Il faut rétablir aussi la formation continue qui n'existe presque plus. Le statut actuel privilégie la précarité sur le vivier des futurs professeurs qui

auraient raté le master ; donc titularisation des contractuels et des précaires de l'Éducation nationale.

**S. Canet :** Ce qui fait la différence c'est le professeur. Il faut reconstruire la formation initiale; double urgence : crise de la formation et du recrutement. Il faut une année en alternance, une confrontation avec la pratique. Les concours de recrutement doivent rester nationaux ; pas de remise en cause du statut de 1950 concernant les heures/élèves. Coté formation continue il faut favoriser la réussite en identifiant et mutualisant les bonnes pratiques. Assez des guerres idéologiques et pédagogiques, ce n'est ni au gouvernement ni au Président de la République de trancher des méthodes d'apprentissage, ce sont les résultats qui doivent orienter nos choix.

**J.-P. Chevènement :** La suppression des stages pour les professeurs est une erreur ; pour les professeurs des écoles une formation multidisciplinaire adaptée, après rétablissement des IPES, est souhaitable.

#### **Questions :**

a) Attractivité pour le métier ? Les professeurs n'ont plus la vocation. b) La souveraineté des jurys des concours ? c) Revalorisation des salaires ? (la comparaison des salaires des cadres dans le privé à niveau d'études comparable avec ceux des professeurs est parlante ! de même avec les salaires des professeurs dans des pays comme l'Allemagne)

#### **Réponses :**

**F. Forgerit :** oui pour la revalorisation des salaires d'autant que beaucoup d'activités imposées aux professeurs ne sont pas rémunérées.

**F. Cocq :** oui pour la revalorisation des salaires ; et aussi création de postes en activant le levier d'un pré-recrutement pour répondre aux départs en retraite et à la hausse du nombre des élèves.

**S. Canet :** Il y a une crise du recrutement : les inscriptions aux concours ont diminué d'un tiers entre 2010 et 2011 ; coté salaires pas d'évolution et surtout baisse régulière du pouvoir d'achat des enseignants. Cependant François Bayrou entend tenir un discours de vérité : il faut prendre en compte la trop lourde dette publique (1800 milliards d'€); il est nécessaire de rétablir les équilibres budgétaires (pour 2016) avant de revaloriser la fonction. Nous engagerons alors cette réflexion avec les partenaires sociaux.

#### **Questions**

a) Pour pallier la déroute de la vocation du métier chez les jeunes, ne faudrait-il pas un salaire plus attractif ? b) Faut-il une formation fondamentale en liaison avec la recherche et continuée tout au long du parcours professionnel pour assister à des colloques ou se former ?

#### **Réponses :**

**F. Forgerit et F. Cocq :** entièrement d'accord ; c'est une évidence ; F. Cocq ajoute qu'une répartition et une hausse des salaires est possible en partageant les richesses du pays

**S. Canet :** Revaloriser la formation continue mais aussi penser à des solutions pour permettre à l'enseignant de se ressourcer à l'extérieur : une année sabbatique serait rendue possible pour se former.

**J.-P. Chevènement :** Tout n'est pas dans l'argent ; la reconnaissance dans leur métier des professeurs est un préalable. Le reste suivra.

### **III Structure du système scolaire et conditions d'enseignement**

Supprimer les enseignements d'exploration mais mise en place d'un module obligatoire latin/grec ou LV 3 ou scientifique plutôt qu'une option facultative.

**F. Forgerit :** Unité, égalité, primauté des savoirs respect de toutes les disciplines ; le projet est de rendre les élèves plus intelligents ; la scolarité doit s'organiser pour arriver à un socle fondamental ou un savoir préalable sur lequel tout vient se greffer. Nécessité d'une hausse des horaires dans le primaire pour le français et les mathématiques ; revoir les contenus des méthodes car il y a inadéquation entre les niveaux des élèves et les programmes ; la gymnastique de l'esprit a disparu. En conséquence il faut plus de moyens pour l'école, du socle jusqu'à la 4<sup>ème</sup> ; puis école de détermination, vaste tronc commun (3<sup>ème</sup>/2<sup>nde</sup>) avec des options placées sur le même niveau ; en première et terminale vient la spécialisation ; en tout cas respect de toutes les filières

**F. Cocq :** Tous les enfants doivent sortir de l'école primaire avec la connaissance des fondamentaux en vue d'un diplôme et/ou d'un métier. Collège, lycée, université : il faut du temps pour les élèves pour une scolarité allongée de 3 à 18 ans. Rechercher un haut niveau culturel commun en maintenant les trois voies générale, technologique et professionnelle.

**S. Canet :** Il faut agir sur les fondements : en primaire maîtrise des fondamentaux pour que le collège puisse poursuivre sa mission ainsi que le lycée (rétablir l'exigence de chaque niveau); 50% du temps scolaire consacré à la langue dans le primaire ; Sanctuariser les moyens ; à classes difficiles, plus petit nombre d'élèves ; Agir sur les rythmes scolaires : moins d'heures en classe par semaine, au maximum 30 heures y compris les devoirs Pour les professeurs moins de charges administratives et stopper l'avalanche de livrets de compétences. Il faut se recentrer sur les savoirs et cesser la guerre des dogmes pédagogiques, mutualiser les méthodes qui réussissent à l'aune des résultats. Autre mesure : en finir avec la « réformite » perpétuelle ou les changements de programmes sans y associer les professeurs. Retour de l'autorité, du respect et du calme en classe et régler les problèmes de la violence. Aides à la parentalité pour les familles ; devoirs faits au sein de l'établissement avec des tuteurs rémunérés et non plus à l'aide d'instituts privés.

**Questions :** a) quel sort pour les CPGE ? b) le CCF sera-t-il encore d'actualité par rapport au caractère des examens nationaux (APEG) c) Faut-il remettre à plat la réforme du lycée ? d) évaluation des élèves en classe ou à l'extérieur en arts plastiques ?

### **Réponses :**

**F. Cocq :** depuis trente ans baisse des horaires disciplinaires et le livret de compétences pose des problèmes.

**F. Forgerit :** Il ne faut pas de baisse des horaires dans les disciplines ; il faut les revoir et les adapter ; nécessité de la suppression du livret de compétences. Les classes préparatoires sont à intégrer aux universités. Il faut rapprocher les trois éléments essentiels : recherche, enseignement et délivrance des diplômes.

**S. Canet :** La charge horaire est trop importante pour les élèves il faut donc l'alléger pour permettre aux professeurs un travail en commun. François Bayrou a proposé un nouveau bac d'excellence capable de réunir les approches scientifiques et littéraires. (Sans supprimer pour autant L et S)

## **IV Contenu disciplinaire des enseignements**

**S. Canet :** Le verbe « instruire » est inscrit au fronton de notre projet. La culture générale est la boussole nécessaire pour se repérer dans le temps et l'espace, se retrouver dans la prolifération d'informations. Il faut rétablir l'histoire, la géographie en Terminal S; renforcement des langues ; au collège, un bagage de connaissances et de méthodes indispensables aux apprentissages. Travailler aussi les méthodes des élèves : apprendre à apprendre. Pas de dogmes, pas d'injonction. Il faut écrire les programmes en pensant simplicité et faisabilité et ce avec les professeurs. Nous pensons la terminale comme une propédeutique vers l'enseignant supérieur qui aidera à renforcer les liens avec l'université.

**F. Cocq :** Refus des CCF ; il faut remodeler les savoirs, donner les clefs pour entrer dans les apprentissages scolaires pour permettre d'accéder aux savoirs. Il faut remettre également ce qui a été ôté dans les matières artistiques, musique etc. ; les programmes doivent être pensés globalement en associant professeurs, universitaires et chercheurs en sciences de l'éducation.

**F. Forgerit :** Plus de CCF mais des examens nationaux en juin.

**Questions :** La grammaire ? Séquence et évaluation découpées alors que le niveau des élèves baisse ? Qu'en sera-t-il du bas d'excellence ? Le latin et le grec doivent être obligatoires dans le tronc commun ?

### **Réponses :**

**F. Cocq :** on doit cesser d'imposer un mode de pensée unique ; le latin et le grec sont à remettre dans le système et quitter leur caractère optionnel ;

**F. Forgerit ;** maintien des langues anciennes ; or actuellement tout est fait pour dissuader les élèves de les étudier ; le travail par séquence est absurde ; il faut laisser la liberté pédagogique aux professeurs et reconnaître leurs compétences dans leurs disciplines. Les TICE : les nouvelles technologiques peuvent être une aide mais ne doivent pas être une obligation ; sinon il y a risque que les IPR tentent d'imposer des logiciels formatés qui vont en opposition avec leur possibilité de s'adapter à la classe.

**S. Canet :** Cite un discours de F. Bayrou sur l'importance de la langue comme pour signifier aussi le rôle des langues anciennes.

**Questions :** Les bases dans l'école sont imposées, donc inquiétude sur la liberté pédagogique et le choix de l'enseignement. Pourquoi ne pas privilégier la francophonie (échanges entre pays/ littérature) ; les échanges d'élèves doivent se faire dans la langue du pays plutôt que de faire appel à une troisième langue.

**S. Canet :** Nous n'avons de cesse de rappeler dans nos textes et ici l'importance des professeurs et donc de leurs gestes pédagogiques ; pas de remise en cause de la liberté pédagogique. Les arts sont des disciplines importantes qui doivent être enseignées par des enseignants; il faut certes résister à la marchandisation des disciplines et aux gadgets pédagogiques financés par les fondations d'entreprises. Encore et encore : oui à la francophonie, aux arts et à la langue française.

**F. Forgerit :** Oui, certainement.

Clôture des débats ; remerciements aux invités qui se sont proposés de revenir discuter avec nous sur d'autres thèmes.